Catalogue 11-001F (English 11-001E) ISSN 0380-6103

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 8 décembre 1998
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Remboursement des prêts étudiants,** 1997 — 2
  Les étudiants qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat en 1995 ont emprunté davantage, dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants, que toute autre promotion des 15 années précédentes et ils prennent plus de temps à rembourser leur dette. Malgré tout, pour chaque étudiant en défaut de paiement, on en comptait cinq ou six ayant réussi à rembourser la totalité de leurs prêts deux ans après l'obtention de leur diplôme.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Emploi dans le secteur public, troisième trimestre de 1998 — 4
Finances publiques provinciales et territoriales: actif et passif, 31 mars 1997 — 5
Statistiques sur la criminalité, 1997 — 6
Prix de détail moyens, janvier à septembre 1998 — 6

NOUVELLES PARUTIONS — 7

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Remboursement des prêts étudiants
1997

Les diplômés du collégial et les bacheliers de 1995 ont emprunté davantage, dans le cadre des programmes de prêts aux étudiants, que toute autre promotion des 15 années précédentes et ils prennent plus de temps à rembourser leur dette.

Dans les deux années suivant l'obtention de son diplôme, un diplômé sur vingt ayant emprunté pour financer ses études s'est retrouvé en défaut de paiement. Précisons toutefois que, pour chaque diplômé de 1995 en défaut de paiement, cinq ou six avaient réussi à rembourser la totalité de leurs prêts deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Environ 46 % des diplômés du collégial et 50 % des bacheliers ont emprunté de l'argent dans le cadre des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants. Au moment de l'obtention du diplôme, la dette moyenne de chaque diplômé de 1995 à l'enseignement collégial s'élevait à 9 600 $ et elle était de 13 300 $ pour les emprunteurs titulaires d'un baccalauréat. Après correction en fonction de l'inflation, ces montants représentaient des hausses respectives d'environ 130 % et 140 % par rapport à la dette des diplômés de 1982 (c'est-à-dire que les diplômés de 1995 devaient entre 230 $ et 240 $ à l'obtention de leur diplôme pour chaque tranche de 100 $ que devaient les diplômés de 1982 à la fin de leurs études).

Ces moyennes cachent toutefois des variations importantes. Ainsi, 22 % des bacheliers devaient plus de 20 000 $ en 1995, comparativement à seulement 7 % des diplômés du collégial. À l'opposé, 21 % des diplômés du collégial et 14 % des titulaires d'un baccalauréat avaient une dette inférieure à 5 000 $.

Au cours des deux années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme, 17 % des emprunteurs ayant obtenu un diplôme d'études collégiales et 18 % des emprunteurs ayant obtenu un baccalauréat en 1995 ont déclaré avoir déjà de la difficulté à rembourser leurs prêts. En 1997, 4 % étaient en défaut de paiement. Cependant, 41 % des diplômés du collégial et 32 % des bacheliers avaient déjà remboursé leurs prêts ou prévoyaient avoir terminé de les rembourser au plus tard en 2001. Un autre 40 % ont dit ne pas savoir quand leurs prêts seraient entièrement remboursés.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est basé sur un article qui paraîtra dans le numéro d'hiver 1998 de Tendances sociales canadiennes. *À partir des données recueillies dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1995, l'article, diffusé aujourd'hui, examine le niveau d'endettement et les profils de remboursement des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires qui ont utilisé des prêts étudiants du gouvernement pour aider à financer leurs études ainsi que l'incidence d'un lourd endettement sur ces diplômés.*

Au cours de l'été 1997, Statistique Canada a interviewé près de 43 000 diplômés représentant plus de 295 000 personnes ayant obtenu un diplôme d'une école de formation professionnelle ou technique, d'un collège ou d'une université en 1995.

Ces diplômés ont entre autres été interviewés sur les moyens utilisés pour financer leurs études et sur le montant des prêts étudiants ou des bourses obtenus ainsi que sur les difficultés à rembourser leurs prêts étudiants, le cas échéant. Les diplômés devaient également préciser à combien s'élevait leur dette au chapitre des programmes de prêts aux étudiants à la fin de leurs études, en 1995, ainsi qu'à la date de l'interview, en juin 1997.

Les résultats présentés ici s'appliquent aux diplômés de l'enseignement collégial (collèges communautaires et établissements similaires) et aux titulaires d'un baccalauréat. Les titulaires d'un certificat ou d'un grade universitaire de premier cycle ainsi que d'un premier grade professionnel (par exemple en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire et en droit) sont exclus du groupe des bacheliers.

Les diplômés de 1995 ont mis plus de temps à rembourser leurs prêts étudiants

Dans l'ensemble, deux ans après la fin de leurs études, les diplômés du collégial et les bacheliers de la promotion de 1995 avaient remboursé une proportion moindre de leur dette que leurs homologues de la promotion de 1990. Alors que les diplômés du collégial de 1995 avaient remboursé seulement 19 % de leurs prêts étudiants en 1997, leurs collègues de la promotion de 1990 en avaient remboursé plus du tiers (35 %) en 1992.

De même, les bacheliers de 1995 avaient remboursé 17 % de leurs prêts deux ans après l'obtention de leur diplôme, comparativement à une proportion de 27 % pour les bacheliers de 1990. Les différences sont encore plus prononcées lorsque les comparaisons se font avec la promotion de 1986. Ainsi, deux ans après la fin de leurs études, les diplômés du collégial et les bacheliers de la promotion de 1986 avaient remboursé respectivement 45 % et 40 % de leur dette.

Si l'on se fie aux taux de remboursement de 1986 et de 1990, il faudra probablement plus de temps aux diplômés de 1995 qu'à ceux des promotions précédentes pour rembourser leurs prêts étudiants. Diverses raisons peuvent expliquer cette situation. Il se peut que certains étudiants aient décidé de poursuivre leurs études après l'obtention de leur diplôme, auquel cas ils peuvent retarder le remboursement de leurs prêts pendant qu'ils étudient à temps plein. D'autres n'ont peut-être pas réussi à trouver un emploi bien rémunéré. D'autres encore ont peut-être décidé de profiter de la faiblesse des taux d'intérêt qui encourage un rythme de remboursement plus lent.

Le montant des prêts et le revenu après l'obtention du diplôme influent sur la capacité de payer

Le montant des prêts et le revenu gagné après l'obtention du diplôme étaient les deux facteurs qui influaient le plus sur le remboursement. Fait peu surprenant, 34 % des bacheliers dont les prêts s'élevaient à 30 000 $ et plus ont dit avoir de la difficulté à les rembourser. Il s'agit d'une proportion plus de quatre fois supérieure (8 %) à celle observée chez les bacheliers ayant une dette inférieure à 2 000 $.

De même, les bacheliers ayant un revenu inférieur à 30 000 $ ont été proportionnellement près de trois fois plus nombreux que ceux dont le revenu était supérieur à 50 000 $ à éprouver de la difficulté à rembourser leurs prêts.

Les étudiants dont le père avait un faible niveau de scolarité ont été proportionnellement plus nombreux à avoir recours aux prêts étudiants. Par contre, l'utilisation d'autres types de prêts (prêts personnels, prêts obtenus auprès de membres de la famille et cartes de crédit) a été plus répandue chez les diplômés de parents plus scolarisés.

Enfin, les diplômés plus âgés ont été proportionnellement plus nombreux à emprunter et à devoir de fortes sommes à la fin de leurs études. Les diplômés âgés de 25 à 29 ans en 1995 ont été plus nombreux, toutes proportions gardées, à emprunter et à être lourdement endettés que les diplômés plus jeunes. Cela peut s'expliquer du fait que les diplômés plus jeunes peuvent se fier davantage à leurs parents pour obtenir une aide financière, alors que les plus de 30 ans sont plus susceptibles d'avoir travaillé et d'avoir touché un revenu d'emploi stable avant d'entreprendre leurs études postsecondaires.

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir de la difficulté à rembourser leurs prêts

Parmi les bacheliers, les femmes ont été proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir de la difficulté à rembourser leurs prêts. Ainsi, une femme titulaire d'un baccalauréat sur cinq (20 %) éprouvait de la difficulté à cet égard, comparativement à 15 % des hommes.

Cet écart peut être dû au fait que les femmes ont emprunté, en moyenne, 1 000 $ de plus que les hommes et que leur revenu, en 1996, était d'environ 3 700 $ inférieur à celui des hommes. À l'enseignement collégial, par contre, aucune différence significative n'a été observée entre les hommes et les femmes quant aux difficultés de remboursement.

Le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve sont les provinces où la proportion de bacheliers ayant de la difficulté à rembourser leurs prêts (23 %) a été la plus élevée. Le plus faible taux a été observé au Québec, cette province étant également celle où les frais de scolarité au premier cycle universitaire sont les moins élevés au Canada. Dans cette province, 14 % des bacheliers ont exprimé des difficultés de remboursement.

L'article «Le remboursement des prêts étudiants» paraîtra dans le numéro d'hiver 1998 de *Tendances sociales canadiennes* (version papier: 11-008-XPF, 11 $ / 36 $; version Internet: 11-008-XIF, 8 $ / 27 $) qui sera publié le 14 décembre 1998. Cet article est maintenant disponible par télécopieur sur demande.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Renée Langlois au (613) 951-0878, Division des statistiques sociales, du logement et des familles. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Emploi dans le secteur public

Troisième trimestre de 1998 (données provisoires)

Le secteur public a employé en moyenne un peu moins de 2,7 millions de personnes au cours du troisième trimestre de 1998, en baisse de 0,5 % ou de 14 650 emplois par rapport au trimestre correspondant de 1997.

La majeure partie de cette baisse, soit 13 000 emplois, a eu lieu dans l'administration publique, qui est composée de travailleurs à l'emploi des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et locaux. Ces effectifs ont diminué de 0,5 % par rapport au troisième trimestre de 1997, pour atteindre 2,4 millions d'employés. La partie restante de la baisse, soit 1 700 emplois, provient des entreprises publiques, par exemple les sociétés de la Couronne. Au cours du troisième trimestre de 1998, ces entreprises ont employé en moyenne 260 000 travailleurs, en baisse de 0,6 % par rapport au trimestre correspondant de 1997.

Dans l'administration publique, seul l'emploi dans les administrations provinciales et territoriales s'est accru, augmentant de 0,2 % pour se chiffrer à 1,3 million d'employés. Cette faible augmentation n'a pas suffi à compenser les baisses de 1,2 % des effectifs de l'administration locale, qui ont chuté à 796 000 employés, et de 1,7 % dans l'administration fédérale, qui comptait 333 000 employés.

Du côté des provinces, l'Ontario et le Québec ont enregistré les baisses de l'emploi les plus fortes tant dans les administrations provinciales que locales. En Ontario, les effectifs des administrations provinciales sont tombés de 1,0 %, pour atteindre 359 000 employés. Au Québec, ils ont aussi chuté de 1,0 %, pour se situer à 375 000 employés. Quant à l'administration locale, les effectifs ont diminué de 2,6 %, pour se chiffrer à 324 000 employés en Ontario, alors qu'au Québec, ils ont fléchi de 1,9 % pour atteindre 188 000 employés.

En ce qui concerne l'administration fédérale, les effectifs ont chuté de 3,1 %, pour se situer à 67 000 au Québec. La Colombie-Britannique venait au deuxième rang, ses effectifs ayant diminué de 2,1 %, pour se chiffrer à 34 000 employés. Il faut cependant noter que la diminution de l'emploi dans l'administration fédérale au Québec tient compte du transfert plus tôt cette année de près de 1 100 employés vers l'administration provinciale. Ce transfert est le résultat de la mise en oeuvre de l'Accord de principe Canada-Québec relatif au marché du travail signé en avril 1997.

En ce qui a trait aux entreprises publiques, les entreprises locales ont enregistré la plus forte baisse relative au troisième trimestre (-1,0 %) suivies des entreprises fédérales (-0,8 %) et provinciales (-0,4 %). À l'échelle provinciale, les baisses les plus importantes ont été enregistrées au Québec (-1,4 %) et en Ontario (-1,2 %). La majeure partie de la baisse provenait des entreprises locales au Québec, alors qu'en Ontario ce sont les entreprises publiques provinciales qui en étaient responsables.

Données stockées dans CANSIM: matrices 2720, 2860, 2863, 2864 et 2866.

La publication annuelle *Emploi et salaires et traitements dans le secteur public, 1996* (72-209-XPB, 44 $) est déjà en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Des données sous forme de totalisations spéciales sont également disponibles. Pour plus de renseignements sur les produits et services, communiquez avec Viola Jabbour au (613) 951-0767, Division des institutions publiques. Courriel: *jabbvio@statcan.ca*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Alain Paquet au (613) 951-8565, Division des institutions publiques. □

Emploi dans le secteur public
Troisième trimestre 1998
(données provisoires)

	Administration publique fédérale	Administrations provinciales et territoriales	Administration locale	Total des administrations publiques	Total des entreprises publiques	Total du secteur public	Troisième trimestre de 1997 au troisième trimestre de 1998
							var. en %
Canada	**333 643**	**1 298 957**	**796 124**	**2 428 724**	**259 723**	**2 688 446**	**-0,5**
Terre-Neuve	7 203	31 931	13 123	52 258	4 093	56 350	1,7
Île-du-Prince-Édouard	3 252	9 454	2 525	15 231	1 128	16 360	-0,5
Nouvelle-Écosse	24 033	48 995	21 239	94 267	8 215	102 481	-1,8
Nouveau-Brunswick	13 001	53 515	6 977	73 494	6 779	80 273	2,3
Québec	67 408	375 401	187 603	630 412	65 946	696 357	-1,5
Ontario	130 885	358 692	323 487	813 064	96 113	909 177	-1,5
Manitoba	14 770	63 359	32 995	111 124	12 850	123 974	1,9
Saskatchewan	9 280	55 521	28 490	93 291	13 589	106 879	1,7
Alberta	24 811	125 884	82 769	233 464	16 237	249 701	1,5
Colombie-Britannique	33 894	165 022	93 718	292 634	34 124	326 758	0,3
Yukon	952	3 657	404	5 012	x	5 012	5,4
Territoires du Nord-Ouest	1 163	7 526	2 794	11 484	x	11 484	5,0
Extérieur du Canada	2 989	-	-	2 989	-	2 989	-3,5

x *Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.*
\- *Néant ou zéro.*
Note: *L'administration fédérale inclut les militaires. Les administrations provinciales et territoriales incluent l'administration publique générale, les universités et les collèges ainsi que les établissements de services de santé et de services sociaux. L'administration locale inclut les conseils scolaires.*

■

Finances publiques provinciales et territoriales: actif et passif
31 mars 1997

La dette nette était en baisse dans toutes les provinces, à l'exception du Québec et de l'Ontario, alors que les territoires enregistraient un excédent de leur actif financier par rapport au passif. La dette nette des administrations provinciales et territoriales a atteint 241,7 milliards de dollars au 31 mars 1997, en hausse de 5,8 milliards de dollars, ou de 2,5 %, par rapport à celle du 31 mars 1996. L'actif financier s'établissait à 181,0 milliards de dollars et le total du passif, à 422,7 milliards de dollars.

Ces statistiques sont basées sur les données publiées dans les comptes publics des administrations publiques provinciales et territoriales en date du 31 mars 1997 et sont présentées selon le Système de gestion financière de Statistique Canada.

Nota: Le Système de gestion financière (SGF) est une présentation normalisée de la comptabilité publique pour les administrations publiques. Les systèmes comptables des différentes administrations publiques ne sont pas directement comparables en raison des différences de politiques et de structures des administrations publiques proprement dites. Le SGF rajuste les données des comptes publics des administrations publiques et d'autres enregistrements pour produire des données détaillées permettant des comparaisons entre administrations publiques ainsi que des agrégats nationaux compatibles qui sont cohérents dans le temps. Autrement dit, les statistiques basées sur le SGF peuvent ne pas correspondre aux chiffres publiés dans les états financiers des administrations publiques. Des tableaux de rapprochement des deux présentations sont disponibles.

Données stockées dans CANSIM: matrices 3198 et 3201 à 3213.

Les données sont aussi fournies sous forme de totalisations spéciales. Pour plus de renseignements sur les produits et services, communiquez avec Viola Jabbour au (613) 951-0767, Division des institutions publiques. Courriel: *jabbvio@statcan.ca*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Robert Larocque au (613) 951-1836 ou avec A.J. Gareau au (613) 951-1826, Division des institutions publiques. ■

Statistiques sur la criminalité
1997

La publication *Statistique de la criminalité au Canada, 1997* paraît aujourd'hui. En plus des données diffusées pour la première fois en juillet 1998, la publication renferme des renseignements détaillés additionnels. On y trouve également des tableaux standard sur la criminalité à l'échelle du Canada, des provinces et des territoires ainsi que des régions métropolitaines de recensement.

Statistique de la criminalité au Canada, 1997 inclut 20 tableaux du Programme (révisé) sur la déclaration uniforme de la criminalité basés sur les données recueillies auprès de 179 corps policiers de six provinces et représentant 48 % de tous les crimes déclarés au Canada. Les tableaux portent sur les caractéristiques de la victime et de l'accusé (l'âge, le sexe, la relation de l'accusé avec la victime, la gravité des blessures et le type d'arme utilisé) ainsi que sur l'acte criminel proprement dit (le lieu, les infractions contre la personne ou les crimes contre les biens, le type d'arme sur les lieux, le type de bien volé).

Données stockées dans CANSIM: tableau 00150202.

La publication *Statistique de la criminalité au Canada, 1997* (version papier: 85-205-XPF, 42 $; version Internet: 85-205-XIF, 32 $) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Sous-section de l'information et des services à la clientèle au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Prix de détail moyens
Janvier à septembre 1998

Les prix de détail moyens pour les trois premiers trimestres de 1998 sont maintenant disponibles. L'information sera présentée bientôt dans la publication *Prix à la consommation et indices des prix* (version papier: 62-010-XPB, 25 $ / 83 $; version Internet: 62-010-XIB, 19 $ / 62 $). Voir *Pour commander les publications.*

Pour plus de renseignements sur les prix moyens ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Division des prix au (613) 951-9606. Télécopieur: (613) 951-1539. Courriel: *infounit@statcan.ca*. ■

NOUVELLES PARUTIONS

Statistique de la criminalité au Canada, 1997
Numéro au catalogue: 85-205-XIF
(Canada: 32$; à l'extérieur du Canada: 32$US).

Statistique de la criminalité au Canada, 1997
Numéro au catalogue: 85-205-XPF
(Canada: 42$; à l'extérieur du Canada: 42$US).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XFB la version microfiche et -XPB ou -XPF, la version papier.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPF, Canada 16$; à l'extérieur du Canada: 16$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Pour commander les publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	**1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez:	**1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	**1 800 889-9734**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	**1 800 700-1033**
Internet:	**order@statcan.ca**

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

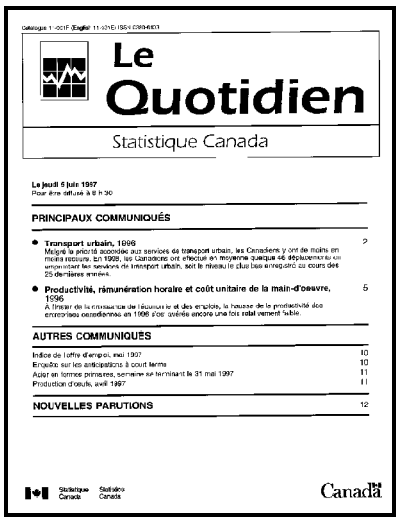
Le Quotidien
Statistique Canada

Le jeudi 5 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- Transport urbain, 1996 — 2
  Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements en empruntant les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996 — 5
  A l'instar de la croissance de l'économie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 — 10
Enquête sur les anticipations à court terme — 10
Aide en termes pécuniaires, semaine se terminant le 31 mai 1997 — 11
Production d'oeufs, avril 1997 — 11

NOUVELLES PARUTIONS — 12

Statistique Canada Statistics Canada
Canada

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Sandra Duchesne (613) 951-1187
Chef de la Diffusion officielle: Chantal Prévost (613) 951-1088, prevcha@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1998. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.